



Litige avec mon ancien propriétaire

Par **vivietyan**, le **07/02/2011** à **11:15**

Bonjour,

Je vous contacte car j'ai quitté mon ancien logement début novembre 2010, et depuis je me fais harcelé par les ancien propriétaires qui me réclame sans cesse des sommes d'argent non justifié ;

- Taille des haies : 200 €
- Entretien chaudière : 120 €

En sachant que l'entretien nous l'avons fait faire avant notre sortie et qu'il nous accuse d'avoir fourni une fausse facture parcequ'apparemment l'entreprise de la facture ne nous connaîtrait pas!!!

En ce qui concerne la taille des haies elle a été faite par mon père qui était arboriculteur.

Alors ont-il le droit de me faire porter le chapeau sur une éventuelle arnaque pour l'entretien de la chaudière? Et peuvent-ils me réclamer les 200€ parceque les haies ne sont pas coupés dans leurs exigences?

merci d'avance.

Cordialement

Par **Marion2**, le **07/02/2011** à **11:30**

Un état des lieux de sortie a t'il été fait ?

Si oui, les haies et l'entretien de la chaudière étaient-ils indiqués ?

Avez-vous récupéré votre dépôt de garantie ?